**Compte rendu du conseil consultatif du quartier du centre-ville**

**18 octobre 2016**

|  |
| --- |
| **Personnes Présentes :** |
| Mme Claudine ROBIC - Maire Adjointe |
| Mme Céline Perrin - Maire Adjointe *(présente à partir de 21h45)* |
| M Jean-Louis Binick – Maire Adjoint |
| M Jacques Caous - Conseiller Municipal |
| M. Thomas Noguès - Habitant du centre-ville |
| Mme Sandrine Nguyen - Habitante du centre-ville |
| Mme Isabelle Hiberty - Habitante du centre-ville |
| M. Frédéric Meyer - Habitant du centre-ville |
| M. Daniel Calineau - Association Ensemble Pour un Autre Centre-ville (EPAC) |
| M. Sylvain Sainsot - Commerçant |
| M. Julien Bossard - Commerçant |
| Mme Margaux Dos Santos – Conseillère Municipale et commerçante du centre-ville |
| **Invité(s) :**  Florent Logez – Responsable des Espaces Publics de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse |
| **Absents excusés** : |
| Mme Céline Belle - Commerçante du centre-ville |
| Association Petit Chevincourt |
| Mme Véronique Camus - Commerçante du centre-ville |

En préambule, Madame Robic précise que l’association Petit Chevincourt, ne souhaite plus participer au conseil de quartier, considérant que les problématiques qu’elle propose ne sont pas prises en considération, notamment les ralentisseurs de la rue Ditte. Une discussion s’ensuit à propos de leurs inconvénients. Il est noté que désormais les véhicules ralentissent considérablement. La commune ne les modifiera pas car ils sont efficaces.

1 - Approbation du compte rendu du conseil de quartier du 26/05/2016

2 – Points évoqués en séance

## Circulation et vitesse excessive en centre-ville

La commune a fait appel à un organisme Ingenieurie, proche du département, pour proposer des solutions afin d'apaiser la circulation rue de la République, rue Victor Hugo et au début de l’avenue du général Leclerc. Le rapport  de faisabilité avec des propositions d'aménagement sera remis à la commune le 8 novembre 2016. Ensuite un bureau d'études sera chargé de l'élaboration du projet.

Ce projet qui vise à diminuer la vitesse des véhicules portera sur la requalification  de la chaussée avec éventuellement des ralentisseurs, des plateaux aménagés ou autres dispositifs.

Daniel Calineau souhaiterait un projet d'élargissement de la rue de la République afin de créer une ambiance urbaine différente comme à Gif sur Yvette ou Chevreuse.

## Stationnement en centre-ville

Pour favoriser le commerce et la rotation des véhicules en centre-ville, le conseil propose de créer des places minutes à l'entrée du parking du stade pour la nouvelle boulangerie et sur le parking du Prieuré au niveau des places en épi par exemple.

Le stationnement dans la rue Chesneau est désormais régulièrement contrôlé par la police municipale et les résultats sont efficaces. Il est demandé de faire effacer le marquage devant le numéro 22 pour laisser le passage « pompiers » libre d'accès.

Devant la Boulangerie des 6 moulins, il faudrait abattre un arbre pour créer 2 places supplémentaires. Propositions à étudier. Actuellement il existe 2 places de stationnement devant la boulangerie, qui permettent une rotation rapide des véhicules.

Des râteliers à vélos  existent actuellement devant la gare, devant la mairie et une dizaine sera mise en service au gymnase lors de son ouverture. Le conseil demande que des stationnements pour les vélos soient créés devant l'espace J.Racine, au stade et au Prieuré.

Le conseil souhaite une amélioration de l'accès au parking de la gare quand on vient du marché, car on n'arrive pas à tourner sur le parking. Il faudrait aussi mieux le signaler et ne pas attendre les travaux du pôle gare qui ne verront le jour que dans 4 à 5 ans. Ce parking n'est pas un véritable dépose minute car il n'existe pas de lieu pour stationner à cet effet. Pourquoi ne pas créer un dépose minute par convention avec la RATP sur le parvis de la gare?

Information à propos de l'étude pôle gare : cette étude confiée au bureau Artelia s'étalera sur 18 mois, de mai 2016 à novembre 2017. La phase du  diagnostic est en cours et les associations ont été consultées. Une prochaine consultation aura lieu début 2017, sous forme d'ateliers, lors de la phase scénario.

Pour l'ouverture de la fondation Raymond Devos, la liaison douce qui part du parking de l'espace Jean Racine et remonte vers la rue de Paris, sera nettoyée et rendue praticable. Pour l ´inauguration de la Fondation, la rue de Paris sera coupée.

## Voirie et sécurité

En ce qui concerne l'aménagement du carrefour du 14 juillet : les passages piétons au niveau de la poste et le croisement de la rue Chesneau avec la rue de la République, seront examinés et des solutions seront proposées dans le cadre de l'étude réalisée par le département.

Dans la rue des Roches, un trou dangereux dans la chaussée a bien été rebouché.

Au bout de la rue de Paris, un projet immobilier a obtenu son permis de construire ce qui va permettre la démolition de la maison, qui bloque la circulation des piétons sur le trottoir de droite en allant vers Gif-sur-Yvette.

Un abri de bus devant la BNP va être refait avec accès handicapés et aménagements conformes à la loi en vigueur.

Les caméras de vidéo-surveillance seront installées début 2017.

Pour sécuriser le cheminement des piétons sur le trottoir, devant la nouvelle boulangerie, Rue de la république, des croix de saint André ont été posées.

## Propreté de la ville

Un nettoyage systématique du centre-ville sera effectué une fois par mois par la société SEPUR avec balayage et nettoyage des trottoirs. En régie, les agents des services techniques vident régulièrement toutes les poubelles publiques et garnissent les dispositifs de sacs à déjections canines. Une campagne de ramassage des feuilles mortes sera aussi organisée à la fin de l'automne. L'équipe municipale réfléchit à une action de nettoyage complémentaire, avec un appareil de type aspirateur de petits déchets pour les trottoirs et les parkings.

Le conseil soulève la problématique de la présence de rats en centre-ville. La dératisation régulière ne fait-elle pas partie des obligations de la commune? Le conseil propose d'envoyer des photos de canalisations des eaux usées qui ont été rongées par les rats.

Dans le cadre du nouveau marché pour le marché, il semble que le bruit du nettoyage est toujours présent. Le conseil propose que l'entreprise utilise un souffleur thermique pour éviter le bruit qui gêne les riverains.

Il est signalé que les sentes suivantes ne sont pas entretenues : le long du mur de la mairie, ancienne voie ferrée, sente parallèle à la rue Ditte. De plus, des personnes y déposent des déchets.

## Autres

Sur l'ensemble de la commune, les décorations de Noël seront installées en novembre afin que la ville soit illuminée pour le marché de Noël qui a lieu le dernier week-end de novembre.

## Questions diverses

Le conseil demande pourquoi la fibre n'est-elle toujours pas accessible pour les particuliers sur notre commune? La mise en œuvre de la fibre, dépend d'une part de l'intercommunalité (CCHVC) et du conseil départemental. Effectivement dans les Yvelines, il y a du retard à ce sujet.

En ce qui concerne l'espace Jean Racine, le conseil estime qu'il faut communiquer sur son prochain changement de nom.

Maison de l'écomobilité : les autorités compétentes, préfecture et architecte des bâtiments de France, devraient donner un avis favorable d'ici la fin de l'année 2016. Les travaux devraient commencer au début du printemps 2017, pour une ouverture de la maison de l'écomobilité en principe, en mars 2018.

La présentation du projet de centre-ville a eu lieu en réunion publique au mois d'octobre. Il s'agit d'un schéma d'orientation d'aménagement qui pourra évoluer. Les habitants pourront donner leur avis sur ce projet à l'occasion de l'enquête publique organisée dans le cadre du PLU. En outre, le conseil consultatif regrette qu'il ne soit pas consulté en amont pour l'OAP du centre-ville, avant le vote du PLU en conseil municipal. Pourquoi ne pas déconnecter l'OAP du reste du PLU?

Des cheminements piétons sont actuellement balisés dans la Réserve Naturelle pour en favoriser la découverte.

La mare,  dans le parc de la mairie a souvent une très mauvaise odeur avec une pollution par des eaux usées qui stagnent.

Projet RATP: la position de la mairie pour la voie 4t est la même que le collectif. La commune continue à se mobiliser pour encore améliorer le projet de la RATP au profit des Saint Rémois.

Pour les terrains EDF, le conseil demande de réaménager un parking, de raser les bâtiments, de nettoyer les berges. En effet, le projet de centre-ville va prendre plusieurs années, il serait par conséquent souhaitable de donner une meilleure image du centre-ville en créant un cheminement dès à présent, entre la rue de la République et la rue des Écoles.

Dans la présentation du projet de centre-ville, le Centre technique municipal devait déménager. Le conseil évoque la possibilité de réfléchir à un emplacement au Domaine Saint Paul.

Installer des panneaux en entrée de centre-ville pour rappeler aux vélos la règlementation.